

30 MONTER DANS UN VÉHICULE ET EN DESCENDRE

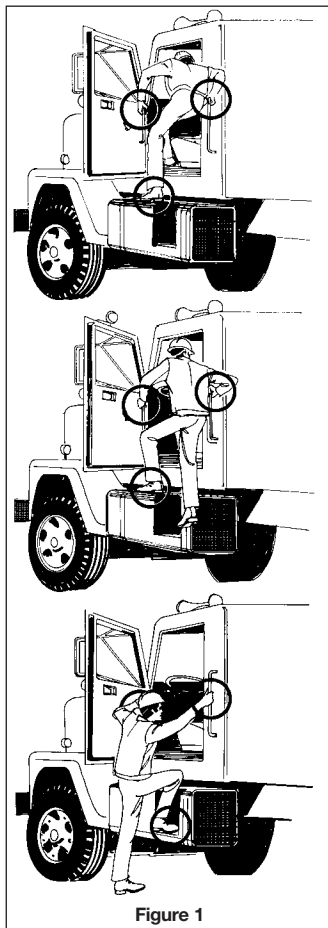
Tous les ans, des travailleurs se blessent en montant dans un véhicule ou en descendant d'un camion, d'une pelle rétrocaveuse ou d'un autre véhicule utilisé dans la construction. Apprenez à monter dans ces véhicules et à en descendre.

Trois points d'appui

Lorsque vous montez ou descendez, vous devez constamment avoir trois points d'appui sur la machinerie. C'est-à-dire que vous devez avoir une main et deux pieds, ou deux mains et un pied sur la machine – **en tout temps**.

À moins de prendre cette précaution, vous risquez une chute.

Trois points d'appui forment un triangle de points d'ancrage qui change de forme pendant que vous montez ou



descendez de la machine (figure 1). C'est lorsque le centre de ce triangle est le plus près de votre centre de gravité que vous êtes le plus stable. Votre poids doit être également réparti entre les trois points d'appui. Cela signifie que vous devez éviter les mouvements de côté qui pourraient vous déséquilibrer.

N'oubliez pas

- ✓ Faites toujours face à la machine ou à l'échelle.
- ✓ Ne montez dans la machine ou ne descendez de la machine que lorsque celle-ci est immobile.
- ✓ Vous pouvez arrêter de maintenir trois points d'appui uniquement en arrivant au sol, sur la cabine du véhicule ou sur une plateforme stable.
- ✓ Prenez votre temps.
- ✓ Faites encore plus attention lorsqu'il pleut, qu'il neige ou qu'il se forme de la glace, ou lorsque les conditions climatiques sont dangereuses.
- ✓ Évitez de porter des vêtements lâches ou usés qui risqueraient de s'accrocher dans la machine.
- ✓ Montez dans le véhicule ou descendez du véhicule à l'endroit le plus sécuritaire (habituellement indiqué par le fabricant).
- ✓ Au besoin, modifiez le véhicule de manière à pouvoir y monter ou en descendre en toute sécurité.

La réglementation sur la construction stipule que toute la machinerie utilisée dans la construction doit permettre à l'opérateur d'entrer dans la cabine sans danger, et doit être munie de surfaces antidérapantes là où l'opérateur doit marcher ou monter.

Assurez-vous que la machinerie soit conforme à la loi. Assurez-vous de toujours éliminer la boue, la glace, la neige, la graisse, les débris et toute autre matière dangereuse des marchepieds, chenilles, marches, points d'ancrage et plateformes. L'entretien vous permet, à vous et à vos collègues, d'être en sécurité!